Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Carré Vert
45 rue Kléber
92300 Levallois Perret

ASSOCIATION VILLA SAINT CAMILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

ASSOCIATION VILLA SAINT CAMILLE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 68 Boulevard de la Corniche d'Or 06590 Théoule-sur-Mer
N° SIREN : 695 722 702

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Villa Saint Camille,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Villa Saint Camille relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 15 juin 2026

Signé par :
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

Jérôme EUSTACHE

Associé

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

Villa Saint Camille

68 Corniche d'Or
06590 Théoule sur Mer

Comptes Annuels

Arrêtés au 31 décembre 2025

Exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Sommaire

BILAN 7
COMPTE DE RESULTAT 9
ANNEXE 12
PRESENTATION DE L'ENTITE 12
FAITS CARACTERISTIQUES 14
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 15
CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE 16
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION 17
NOTE 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES 23
NOTE 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 24
NOTE 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES 25
NOTE 6. VARIATION DES FONDS PROPRES 27
NOTE 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT 28
NOTE 8. PROVISIONS & DEPRECIATIONS 29
NOTE 9. FONDS DEDIES 30
NOTE 10. CHARGES A PAYER 31
NOTE 11. PRODUITS A RECEVOIR 31
NOTE 14. BILAN FINANCIER 32
NOTE 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 33
NOTE 16. PRODUITS D'EXPLOITATION 34
NOTE 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL 34
NOTE 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL 35
NOTE 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS 35
NOTE 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE 36
NOTE 21. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE 37
NOTE 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN 38
NOTE 23. EFFECTIF 38
NOTE 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 38
NOTE 26. REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS 39
NOTE 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 39
NOTE 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT 39

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

BILAN

BILAN ACTIF	Brut	Amort. et Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Capital souscrit non appelé					
Frais d'établissement	**25 110**	**25 110**			
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'Usufruit					
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	30 064	30 064			
Fonds commercial					
Autres Immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	205 806		205 806	205 806	205 806
Constructions	3 057 492	2 601 389	456 103	517 591	517 591
Installations techniques, matériels et outillage	197 139	163 372	33 767	50 765	50 765
Autres Immobilisations corporelles	378 687	221 714	156 973	160 835	160 835
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières (1)					
Participations				1 753	1 753
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations Financières	17 326		17 326	17 326	17 326
ACTIF IMMOBILISE	**3 886 514**	**3 016 539**	**869 975**	**954 077**	**954 077**
Stocks					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (2)					
Créances usagers et comptes rattachés	203 973	74 970	129 003	111 623	111 623
Créances reçues par legs ou donations					
Autres Créances	43 128		43 128	52 389	52 389
Charges constatées d'avance	33 527		33 527	12 922	12 922
Capital souscrit, appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement et Instruments de Tréso.					
Disponibilités	55 952		55 952	140 964	140 964
ACTIF CIRCULANT	**336 580**	**74 970**	**261 610**	**317 900**	**317 900**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
Ecarts d'arrondi					
TOTAL GENERAL	**4 248 204**	**3 116 619**	**1 131 585**	**1 271 977**	**1 271 977**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) Dont créances à moins d'un an			280 628		

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Fonds Propres sans droit de reprise	**562 898**	**562 897**	**562 897**
- Fonds propres statutaires	66 719	66 718	66 718
- Fonds propres complémentaires	496 179	496 179	496 179
Fonds Propres avec droit de reprise :	**400 000**	**200 000**	**200 000**
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires	400 000	200 000	200 000
Ecarts de réévaluation			
Réserves	**1 270 212**	**1 282 225**	**1 282 225**
- Réserves légales			
- Réserves statutaires ou contractuelles	796 429	796 429	796 429
- Réserves pour projet de l'entité	11 000	11 000	11 000
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	462 783	474 796	474 796
- Autres réserves			
Report à nouveau	**-2 025 678**	**-1 843 891**	**-1 843 891**
- Report à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée			
- Autres reports à nouveau	-2 025 678	-1 843 891	-1 843 891
Résultat de l'exercice	**-237 038**	**-193 798**	**-193 798**
- Activités en gestion contrôlée	-27 217	-11 604	-11 604
- Autres activités	-209 821	-182 194	-182 194
Situation Nette	**-29 606**	**7 432**	**7 432**
Subventions d'investissement	9 833	14 987	14 987
Provisions réglementées	12 900	12 900	12 900
Autres fonds propres			
FONDS PROPRES	**-6 873**	**35 320**	**35 320**
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés	10 990	10 990	10 990
FONDS DEDIES OU REPORTES	**10 990**	**10 990**	**10 990**
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	5 116	9 474	9 474
Emprunts et dettes financières divers	63 842	62 711	62 711
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	27 037		
Dettes des legs et donations			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 046	259 141	259 141
Dettes fiscales et sociales	286 609	195 126	195 126
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	579 818	697 547	697 545
Produits constatés d'avance		1 667	1 667
DETTES (2)	**1 127 468**	**1 225 666**	**1 225 666**
Ecart de conversion passif			
Ecarts d'arrondi			
TOTAL GENERAL	**1 131 585**	**1 271 977**	**1 271 977**
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 116		
(2) Dont dettes à moins d'un an	497 453		

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Cotisations	480	270	270
Ventes de biens et services	**1 761 857**	**2 031 554**	**2 031 554**
-Ventes de biens :		134 114	134 114
Ventes de marchandises			
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)		*134 114*	*134 114*
Ventes de dons en nature			
-Ventes de prestations de service :	1 761 857	1 897 442	1 897 442
Travaux et Refacturation Charges locatives		*695 485*	*695 485*
Prestations de Service	*689 174*	1 189 802	*1 189 802*
Parrainages			
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	*543 954*	*12 155*	*12 155*
Autres prestations de service	*528 729*		
Produits de tiers financeurs	**1 192 618**	**957 624**	**957 624**
- Concours publics	1 000 433	753 463	753 463
Prix de journée/Tarifs Journaliers			
Dotation Globale de Financement	*753 463*	*753 463*	*753 463*
Autres produits de tarification	*246 970*		
- Subventions d'exploitation	181 964	204 168	204 168
- Versements des fondateurs ou consommation de la dotation			
- Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances vie			
- Contributions financières	10 221	-7	-7
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements)	171 803	3 637	24 582
Utilisation des fonds dédiés			
Produits des cessions d'immobilisations Incorporelles et Corporelles			
Autres produits de Gestion Courante	21 132	15 148	15 148
Produits d'exploitation	**3 147 890**	**3 008 233**	**3 029 178**
Achat de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	1 509 724	1 594 583	1 594 583
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	97 309	91 825	91 825
Salaires et traitements	1 114 423	1 075 751	1 096 696
Charges sociales	314 668	299 606	299 606
Dotation aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 729	116 751	116 751
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	57 299	18 387	18 387
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corporelles cédées			
Autres charges	184 116	5 943	5 483
Charges d'exploitation	**3 392 268**	**3 202 849**	**3 223 334**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-244 378**	**-194 616**	**-194 156**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième partie	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré III			
Déficit ou excédent transféré IV			
Produits financiers de participation			
Produits financiers autres valeurs mob. de créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises de dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'Immobilisations Financières	8 800		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Produits financiers	**8 800**		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
Intérêts et charges assimilées	12	292	292
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des Immobilisations Financières cédées	1 448		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	**1 460**	**292**	**292**
RESULTAT FINANCIER	**7 340**	**- 293**	**-292**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-237 038**	**- 194 908**	**-194 448**
Produits exceptionnels		5 964	5 964
Charges exceptionnelles		4 854	5 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**1 110**	**649**
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
RESULTAT NET	**-237 038**	**-193 798**	**-193 798**
TOTAL DES PRODUITS	*3 156 690*	*3 014 197*	*3 035 143*
TOTAL DES CHARGES	*3 393 728*	*3 207 995*	*3 228 942*

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Sommaire :

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
PRESENTATION DE LA STRUCTURE		**X**		
FAITS CARACTERISTIQUES		**X**		
EVENEMENTS POST CLOTURE		**X**		
CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE		**X**		
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION		**X**		
NOTES SUR LE BILAN				
Note 1	Frais d'établissement et Immobilisations incorporelles & corporelles	**X**		
Note 2	Amortissements des Frais d'établissement et Immobilisations incorporelles & corporelles	**X**		
Note 3	Filiales et participations			**X**
Note 4	Stocks			**X**
Note 5	Etat des créances & dettes	**X**		
Note 6	Fonds Propres	**X**		
Note 7	Tableau des résultats	**X**		
Note 8	Provisions & Dépréciations	**X**		
Note 9	Fonds dédiés	**X**		
Note 10	Charges à Payer	**X**		
Note 11	Produits à recevoir	**X**		
Note 12	Charges constatées d'avance		**X**	
Note 13	Produits constatés d'avance			**X**
Note 14	Bilan Financier	**X**		
Note 15	Tableau de flux de trésorerie	**X**		
NOTES SUR LE RESULTAT				
Note 16	Produits d'exploitation	**X**		
Note 17	Résultat financier		**X**	
Note 18	Résultat exceptionnel	**X**		
Note 19	Résultat Effectif Global	**X**		
Note 20	Subventions et concours publics	**X**		
Note 21	Sectorisations	**X**		
AUTRES INFORMATIONS				
Note 22	Engagements hors bilan	**X**		
Note 23	Effectifs	**X**		
Note 24	Crédit bail			**X**
Note 25	Volontariat associatif	**X**		
Note 26	Contributions volontaires en nature	**X**		
Note 27	Rémunérations allouées aux organes dirigeants	**X**		
Note 28	Charges liées à l'impôt	**X**		
Note 29	Compte de résultat par objet et destination			**X**
Note 30	Compte d'emploi et ressources collectées auprès du public			**X**
Note 31	Legs et donations			**X**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, caractérisés par les données suivantes :

- ✓ Total du bilan 1 131 585 euros
- ✓ Total du compte de résultat (Produits) 3 156 690 euros
- ✓ Résultat de l'exercice (Déficit) -237 038 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par la Présidente Administratrice Unique de l'association en date du 29 mai 2026.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

PRESENTATION DE L'ENTITE

L'association Villa Saint Camille est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique fondée en 1972.

Son objet :

- Assurer pour des séjours de durée variable un accueil diversifie mixe par l'âge, le sexe et les origines sociales, avec une attention particulière pour les jeunes en difficulté, les personnes âgées, et les malades.
- Procurer aux personnes en difficulté l'aide matérielle et morale que nécessite leur situation et les moyens nécessaires à leur insertion sociale.
- Assurer l'accueil de personnes âgées qui choisissent de s'installer définitivement pour finir leur vie en partageant leurs expériences avec les autres personnes accueillies.
- Procéder à l'achat, la location, la construction de tous immeubles jugés nécessaires à l'association, leur aménagement, leur exploitation et leur éventuelle vente et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus mentionnés.

La nature des activités et des missions sociales réalisées :

L'Association Villa Saint Camille gère une Maison Familiale de vacances, un CHRS, une Pension de famille, une Résidence autonomie, une Résidence service, et un parc de logements en PLAI.

Description des moyens mis en œuvre :

L'association gère en gestion libre les activités Maison Familiale de vacances, Résidence autonomie, Résidence service et location de logements en PLAI pour lesquelles elle ne reçoit aucun financement. Elle gère en gestion contrôlée le CHRS et la Pension de Famille.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

L'association gère 5 dispositifs d'hébergement, d'accueil et d'accompagnement :

- Maison Familiale de Vacances : 39 chambres de 23 m2, ouvertes toute l'année aux touristes ;
- Résidence pour Seniors : 20 chambres de 25 m2 environ et 7 appartements de type T2 de 45m2 environ ;
- Pension de famille : 20 places, en studio de 25 m2 ;
- Centre d'Hébergement et Réinsertion Social (C.H.R.S) :
    - 40 places d'hébergement d'insertion, pour adultes et familles en difficulté, logés en studio en appartement selon la composition familiale
    - 10 mesures d'accompagnement hors les murs avec glissement de bail
    - 10 mesures d'accompagnement hors les murs
    - 12 Places en Atelier d'Adaptation à la Vie Active (A.A.V.A.), pour des résidents de la structure ou parfois d'associations extérieures, voulant s'essayer à une remise au travail sur les différents services de l'établissement
- Logements Sociaux PLAI. Fin de la convention PLAI au 31/12/2023.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

FAITS CARACTERISTIQUES

Contrat Pluriannuel d'objectif et de Moyen (CPOM)

Le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) relatif à l'activité du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), couvrant la période 2020-2024, est arrivé à son terme au 31 décembre 2024.

Conformément aux indications transmises par l'autorité de tarification et de contrôle, ce contrat a continué à produire ses effets sur l'exercice 2025, dans l'attente de la formalisation d'un nouveau cadre contractuel.

La fin effective du CPOM a été confirmée par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Alpes-Maritimes (DDETS 06) par courriel en date du 18 mars 2025.
Ainsi, l'exercice 2025 constitue une période transitoire, marquée par la poursuite des activités dans le respect des orientations antérieurement définies, sans qu'un nouveau CPOM ait été conclu à ce stade.

Dans ce contexte, les modalités de financement et de pilotage de l'activité CHRS demeurent fondées sur les principes en vigueur à l'issue du précédent contrat, sous réserve des décisions de l'autorité compétente dans le cadre des campagnes budgétaires annuelles.

Opérations immobilières

Une promesse de vente a été signée le 27 octobre 2025 entre la Villa Saint Camille et les sociétés RISE et REAL PROMOTION en vue de la cession de l'immeuble dit « Santa Luce », pour un prix de 4,3 M€.
Le délai de réalisation initialement fixé au 27 mars 2026 a fait l'objet d'un report au 15 juin 2026.

La vente a été définitivement réalisée par acte authentique en date du 11 juin 2026, conformément aux conditions prévues. Sur la base d'une valeur nette comptable estimée à 0,7 M€ au 31 décembre 2025, cette opération dégage une plus-value significative de l'ordre de 3,6 M€.
L'encaissement des fonds intervenu dans le cadre de cette cession renforce significativement la situation de trésorerie de l'association et contribue au financement du projet de restructuration. Cette opération constitue un élément structurant dans la trajectoire de redressement financier engagée par la Villa Saint Camille et conforte la capacité de l'association à poursuivre ses activités dans le cadre du principe de continuité d'exploitation.

Fin de la convention PLAI

Au 31 décembre 2023, fin de l'activité Locations PLAI (Fin de la convention PLAI au 31 décembre 2023), convention non renouvelée. Depuis fin mai 2025, il n'y a plus de locataire. Toutefois des charges fixes sont encore supportées par l'association tant que l'immeuble Santa Luce n'est pas cédé, soit un impact sur le résultat de l'exercice de -57 ke.

Soutien Financier de Groupe SOS Séniors

L'association Groupe SOS séniors a consenti 200 ke d'avances de trésorerie complémentaires à la Villa Saint Camille qui ont par la suite fait l'objet d'une transformation en apport en fonds associatifs avec droit de reprise de 200 ke afin de permettre la reconstitution des fonds propres de l'association Villa Saint Camille.

Par ailleurs la Villa Saint Camille a procédé au remboursement de 100 ke d'anciennes avances de trésoreries reçues.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

A la clôture de l'exercice le soldes des avances non remboursées s'élève à 545 ke et sont constatés dans les autres dettes du bilan.

Sinistre

Les sinistres affectant notamment le bâtiment à usage de lingerie, consécutifs aux intempéries exceptionnelles survenues fin novembre et début décembre 2019, ainsi que certains désordres annexes (notamment piscine), demeurent en cours de traitement à la date de clôture et continuent d'avoir un impact sur le fonctionnement de l'association.

S'agissant du sinistre « lingerie », celui-ci résulte de mouvements de terrain (éboulements et coulées de boue) consécutifs à des épisodes climatiques d'intensité anormale, reconnus comme catastrophe naturelle par arrêté du 28 avril 2020. L'expertise judiciaire a confirmé le caractère déterminant de cet événement naturel dans la survenance des désordres.

Une procédure judiciaire est en cours devant le Tribunal judiciaire de Grasse, à l'initiative du bailleur (Ordre des Frères Camilliens), mettant en cause Côte d'Azur Habitat (preneur), l'association Villa Saint Camille (locataire) et son assureur (MAIF). Cette procédure a notamment pour objet la détermination des responsabilités et des modalités de financement des travaux de remise en état, dont le coût a été estimé par l'expert judiciaire dans une fourchette comprise entre environ 236 k€ et 271 k€ TTC.

Dans le cadre de cette procédure, le tribunal a, par décision du 5 juin 2025, enjoint les parties à participer à une démarche de médiation, avec désignation d'un médiateur indépendant.

Des échanges sont en cours sous l'égide des médiateurs désignés, dans un cadre confidentiel et amiable, afin de rechercher une solution transactionnelle entre les parties.

À la date d'arrêté des comptes :

- ✓ La procédure judiciaire demeure en cours et aucune décision définitive n'a été rendue ;
- ✓ Une médiation est engagée, pouvant conduire, le cas échéant, à une résolution amiable du litige ;
- ✓ L'issue du contentieux et ses conséquences financières restent incertaines.

Compte tenu :

- ✓ De l'incertitude sur les responsabilités définitives,
- ✓ De l'intervention attendue des assureurs, notamment au titre du régime des catastrophes naturelles,
- ✓ Et de l'existence d'une procédure en cours assortie d'une tentative de résolution amiable,
- ✓ La direction n'est pas en mesure d'estimer de façon suffisamment fiable l'impact financier final pour l'association.

En conséquence, ce litige constitue un passif éventuel mentionné en annexe, sans comptabilisation supplémentaire à la date de clôture. La direction reste attentive à l'évolution de la procédure et de la médiation.

Par ailleurs, les désordres constatés continuent d'affecter certaines conditions d'exploitation des installations, sans remettre en cause la continuité d'exploitation de l'association.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

a) Changement de méthode comptable et de présentation n'empêchant pas la comparaison

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les principaux impacts de ce changement de réglementation sont les suivants :

- Redéfinition stricte de la notion de résultat exceptionnel. Désormais, seuls sont classés en résultat exceptionnel :
  - Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'influencer le jugement porté sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat de l'entité ;
  - Les écritures d'origine purement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'ANC
  - Les corrections d'erreurs lorsque leur traitement n'est pas imputé sur les capitaux propres.

- Suppression de la technique du transfert de charges.

- Modification de la présentation des états financiers (Bilan, compte de résultat et annexe), dont les principaux impacts sont les suivants :

Bilan :

  - Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé et sont désormais présentés dans une rubrique à part entière.
  - Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances alors qu'elles étaient présentées en bas de bilan.

Compte de résultat :

  - Les cessions d'actifs incorporels et corporels antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs comptables des Immobilisations Incorporelles et Corporelles cédées » pour la valeur nette comptable sortie.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

- Les cessions d'actifs financiers antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat financier sur la ligne « Produits des cessions d'Immobilisations Financières » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs Comptables des Immobilisations Financières cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
- Les amortissements des actifs mis au rebut antérieurement constatés en résultat exceptionnel sont désormais présentés sur la ligne « dotation aux amortissements » du résultat d'exploitation.
- Les transferts de charge qui étaient constatés sur la ligne « Reprise sur Provisions (et amortissements) » du résultat d'exploitation sont désormais présentés sur la ligne des autres produits d'exploitation pour la part des remboursements d'assurance ou viennent en déduction des postes de charges auxquels ils correspondent (par exemple en diminution du poste « Salaires & Traitements » pour la part des avantages en nature)
- Les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat qui impactaient les autres produits d'exploitation (et le cas échéant les produits exceptionnels pour les immobilisations sorties) sont désormais présentées au sein des Produits de Tiers Financeurs - Subventions d'exploitation.

Compte tenu des modifications liés aux changements de réglementation comptable et uniquement afin de permettre une meilleure comparabilité des états financiers avec ceux de 2024, des comptes retraités 2024 ont été réalisés et sont présentés dans les tableaux du bilan et du compte de résultat.

b) Changement de présentation comptable

Néant.

c) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

a) PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité séparée, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés dans un premier temps.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister.

La liste des établissements de l'association Villa Saint Camille est détaillée dans la note 7.

b) PRINCIPES COMPTABLES SECTORIELS

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, intégrant l'article 1er du règlement ANC n°2019-04, n°2020-08, 2022-04 et n°2023-03.
- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif ;
- De l'instruction n° D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissement et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- De l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312.1 du code de l'action sociale et des familles.

c) DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX PRINCIPES COMPTABLES

C.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. L'engagement de retraite total est mentionné dans les engagements hors bilan.

d) FRAIS D'ETABLISSEMENT ET IMMOBILISATIONS :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire sur la valeur d'acquisition des biens. Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Types d'immobilisations	Durée
Constructions	15 à 50 ans
Agencement des constructions	5 à 15 ans
Installation techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Installations générales	10 ans
Agencements et aménagement divers	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 10 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est effectivement constatée dans les comptes.

Immobilisations incorporelles

Logiciels : amortissement de 1 à 5 ans.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux actifs suivants, selon la méthode prospective :

- Construction Villa Saint Camille
- Constructions et aménagements Santa Luce

La décomposition ainsi que les durées réelles d'amortissement ont été définies selon l'avis 2004-11 du CNC du 23 juin 2004 relatif aux modalités d'application de la comptabilisation par composants dans les organismes de logement social.

En ce qui concerne les règlements comptables 2002-10 et 2004-06, l'Association a bénéficié de mesures d'assouplissement en faveur des PME (règlement CRC n° 05-09 du 3 novembre 2005) et continue à calculer les amortissements sur les durées d'usage.

La participation financière de l'Association à la construction de l'immeuble figure au poste "Construction Villa Saint Camille".

Frais d'établissement

L'association a comptabilisé les honoraires engagés pour l'élaboration de son projet d'établissement pour un montant de 25 ke. Cet actif est amorti sur 5 ans, soit la durée maximale de validité du projet d'établissement.

e) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

À la suite de la cession courant 2025 de sa participation sur la filiale Ulysse, l'association ne détient plus à la clôture aucun titres de participation.

f) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Le détail des dépréciations constatées sur les actifs est indiqué en note 8 de l'annexe.

g) TRESORERIE - EMPRUNTS

- **Disponibilités :** lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement :** les titres sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

  A la clôture, l'association ne détient aucun titre de placement.

- **Emprunts :** les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

En 2014, l'Association a émis un emprunt solidaire auprès de particuliers pour un montant total de 148,7 ke remboursable in fine à échéance 3 ans. Cet emprunt, non soumis à intérêt, a pour objet le financement des travaux de couverture de la piscine.

En 2015, l'Association a reçu un complément de 31 ke ce qui porte cet emprunt in fine à 180 ke.

En 2016, l'emprunt finançant la piscine a diminué de 20 ke à la suite de la conversion en don de la part d'un prêteur.

En 2017, des demandes de report d'échéance d'un an ont été envoyées aux préteurs. Ceux ayant refusé ont été remboursés.

Le solde de l'emprunt prêt solidaire piscine au 31 décembre 2025 est de 30 ke. La totalité est échue.

h) APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE

Les apports en fonds propres avec droit de reprise sont, le cas échéant, constatés au passif du bilan dans les fonds propres complémentaires.
Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note 22 – engagements donnés.

Apport Groupe SOS Séniors :

L'association Groupe SOS Séniors a versée 200 ke en 2024, puis 200 ke en 2025 d'apports en fonds associatifs avec droit de reprise à l'association Villa Saint Camille.

Les droits de reprise pourront être exercés par l'apporteuse notamment en cas de dissolution de la bénéficiaire ou de la modification substantielle de l'objet social. Ces engagements sont indiqués dans la note 22 de la présente annexe.

Ces apports sont constatés dans les fonds propres avec droit de reprise de l'association

i) AUTRES FONDS PROPRES

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Apport Chapitre de France des Camilliens :

Selon la convention d'apport financier signée les 18 septembre 2015 et 28 janvier 2016 entre l'Association et le Chapitre de France des Camilliens, ce dernier a décidé lors de la réunion du 5 au 10 septembre 2015 de procéder à l'apport d'un montant maximum de 500 ke.

En cas de non-respect de certaines conditions déterminées dans le traité d'apport, l'Association devra procéder une dévolution à la province de France. Il s'agit notamment :
- De la révision des statuts de l'Association en matière de droits de vote ;
- Du retour à l'équilibre budgétaire à l'issue de l'exercice au 31/12/2017.

Le solde de l'apport a été versé sur l'exercice 2016 pour 276 ke. Pour mémoire, lors l'AG 2021 de l'association il a été proposé de modifier les statuts de l'Association afin de respecter une convention d'apport conclue avec les Camilliens et en vertu de laquelle l'association avait pris l'engagement de modifier ses statuts. S'agissant d'une association de Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP), les modifications statutaires sont subordonnées à l'accord du Ministère avant qu'elles ne puissent entrer en vigueur.

Nous avons eu un retour du Ministère courant janvier 2023, le dossier de modification a été rejeté par le Ministère pour plusieurs raisons dont les contraintes liées à la Reconnaissance d'Utilité Publique. En l'état, la modification des statuts n'est ainsi pas possible, l'Association a sollicité la modification mais l'impossibilité ne lui est pas imputable.

j) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

Les quotes-parts de subvention restant à couvrir au compte de résultat s'élèvent au 31/12/2025 à 9 833 euros.

Le détail des subventions et concours publics est indiqué en note 20 de l'annexe.

k) PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont constituées en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :
- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires

Le détail des provisions réglementées est présenté en note 8.

Provision pour renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206 du C.A.S.F., une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de fabrication.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Aucun flux n'a été constaté au cours de l'exercice et le solde de ces provisions à la clôture s'élève à 13 ke.

l) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges sont déterminées, conformément au règlement A.N.C. 2014-03 en retenant les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture de l'exercice.

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement A.N.C. 2014-03 et correspondent aux compléments de financement par les autorités de tarification avant leur engagement effectif par notre association.

La note 8 de l'annexe récapitule les mouvements ayant affecté ces provisions.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement ANC 2014-03.

Provisions pour indemnité de départ en retraite :

Les modalités de calculs de l'évaluation actuarielle ont été les suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation de 3.90%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation),
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 50 %.
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite.

L'évaluation des engagements hors bilan évalués pour l'ensemble du personnel présent à la clôture est communiquée en note 22 ci-après.

A la clôture de l'exercice, l'association n'a constaté aucune provision pour risques et charges.

m) FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits le montant du bien sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

Le détail des fonds dédiés est présenté en Note 9.

****

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur Brute en euros	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT	**25 110**								**25 110**
Autres immobilisations incorporelles	30 064								30 064
Immobilisations Incorporelles	**30 064**								**30 064**
Terrains	205 806								205 806
Constructions	3 057 492								3 057 492
Installations techniques matériel et outillage	197 139								197 139
Installations générales, aménagements divers	276 586								276 586
Matériel de transport	4 636	32 380							37 016
Matériel de bureau et mobilier informatique	65 085								65 085
Autres									
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes									
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés									
Immobilisations Corporelles	**3 806 744**	**32 380**							**3 839 124**
Participations et créances rattachées	1 753		-1 753						
Autres titres immobilisés									
Prêts et autres immobilisations financières	17 326								17 326
Immobilisations Financières	**19 079**		**-1 753**						**17 326**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**3 885 887**	**32 380**	**-1 753**						**3 886 514**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotation	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT	**25 110**									**25 110**
Autres immobilisations incorporelles	30 064									30 064
Immobilisations Incorporelles	**30 064**									**30 064**
Terrains										
Constructions	2 539 900	61 489								2 601 389
Instal. techniques matériel et outillage	146 374	16 998								163 372
Instal. générales, aménagements divers	152 976	23 642								176 618
Matériel de transport	4 636	3 638								8 274
Matériel de bureau et mobilier informatique	27 860	8 962								36 822
Autres										
Immobilisations Corporelles	**2 871 746**	**114 729**								**2 986 475**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**2 901 810**	**114 729**								**3 016 539**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES		DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
		Montant Brut	**1 an au plus**	**Plus d'1 an**
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières		17 326		17 326
Créances de l'actif Immobilisé		**17 326**		**17 326**
Clients douteux		74 970	74 970	
Usagers, clients et comptes rattachés		129 003	129 003	
Créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Personnel et comptes rattachés		1 518	1 518	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat et collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
Etat et collectivités publiques	Taxe s/ la Valeur Ajoutée			
Etat et collectivités publiques	Divers	17 189	17 189	
Comptes courants Groupe et associés				
Autres créances		24 421	24 421	
Charges constatées d'avance		33 527	33 527	
Créances de l'actif Circulant		**280 628**	**280 628**	
TOTAL GENERAL		**297 954**	**280 628**	**17 326**
(1) Montant :				
- Prêts accordés en cours d'exercice				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant Brut	1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 116	5 116		
Emprunts et dettes financières divers (2)	63 842	5 864	57 978	
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	165 046	165 046		
Personnel et comptes rattachés	121 309	121 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 449	101 449		
Etat et collectivités publiques Impôt sur les bénéfices				
Etat et collectivités publiques Taxe s/ la Valeur Ajoutée	12 258	12 258		
Etat et collectivités publiques Autres Impôts, Taxes et Assimilés	51 593	51 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Comptes courants Groupe et associés				
Autres dettes	579 818	34 818	545 000	
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 100 431**	**497 453**	**602 978**	
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 6. VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transf. Asso. Mutual. CPOM	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds propres sans droit de reprise	**562 898**								**562 898**
Fonds Propres statutaires	66 719								66 719
Fonds Propres complémentaires	496 179								496 179
Fonds propres avec droit de reprise	**200 000**						**200 000**		**400 000**
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	200 000						200 000		400 000
Ecarts de réévaluation									
Réserves	**1 282 225**	**-12 013**							**1 270 212**
Réserves statutaires ou contractuelles	796 429								796 429
Réserves pour projet de l'entité	11 000								11 000
Autres réserves (dont investissement)									
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	474 796	**-12 013**							462 783
Investissement	203 257								203 257
Compensation	*109 153*	**-12 013**							*97 140*
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie	162 386								162 386
Report à nouveau	**-1 843 892**	**-181 786**							**-2 025 678**
R.A.N des ESMS sous contrôle de tiers									
Résultats soumis à approb. des autorités de tarification									
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée									
Autres Reports à nouveau	-1 843 892	-181 786							-2 025 678
Activités des ESMS sous gestion libre	*25 000*		-25 000						
Autres activités	-1 868 892	-181 786	25 000						-2 025 678
Résultat de l'exercice	**-193 798**	**193 798**						**-237 038**	**-237 038**
Activités ESMS sous gestion contrôlée	-11 604	11 604						-27 217	-27 217
Autres activités	-182 194	182 194						-209 821	-209 821
Situation Nette	**7 433**	**-1**					**200 000**	**-237 038**	**-29 606**
Subventions	14 987							-5 154	9 833
Provisions réglementées	12 900								12 900
TOTAL	**35 320**	**-1**					**200 000**	**-242 192**	**-6 873**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

	Résultat 2025	*Seniors*	*Solidarités*	*Commerce et Services*	*Fiscalisée*	*Non Fiscalisée*
Villa St Camille_CHRS Theoule - VSC	6 181		6 181			6 181
Villa St Camille_EHPA Theoule - VSC	-33 398	-33 398				-33 398
Résultat en gestion controlée des activités ESMS	*-27 217*	*-33 398*	*6 181*	*0*	*0*	*-27 217*
Villa St Camille_Pension de Famille	1 766	1 766				1 766
Résultat en gestion libre des activités ESMS	*1 766*	*1 766*	*0*	*0*	*0*	*1 766*
Villa St Camille_Association et Maison Familiale de Vacances	-258 028			-258 028		-258 028
Villa St Camille_Résidence Service	46 441	46 441			46 441	
Résultat en gestion libre des autres activités	*-211 587*	*46 441*	*0*	*-258 028*	*46 441*	*-258 028*
Résultat des activités en gestion libre	**-209 821**	**48 207**	**0**	**-258 028**	**46 441**	**-256 262**
Résultat Global	**-237 038**	**-237 038**			**46 441**	**-283 479**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 8. PROVISIONS & DEPRECIATIONS

	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations	Autres	Montant fin exercice
Provision pour couverture de BFR								
Amortissements dérogatoires								
Provisions s/ différence de réalisation - actifs								
Provision s/ différence de réalisation - actifs								
Provisions pour renouvellement des immo.	12 900							12 900
Provision liée à l'Effort de Construction								
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**12 900**							**12 900**
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques								
Sous Total Provisions pour Risques								
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Provisions pour charges								
Sous Total Provisions pour Charges								
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Sur Frais d'établissement								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sous Total Dépréciations Actif Immobilisé								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	189 474	57 299	-171 336	-467				74 970
Autres dépréciations								
Sous Total Dépréciations Actif Circulant	**189 474**	**57 299**	**-171 336**	**-467**				**74 970**
TOTAL DEPRECIATIONS	**189 474**	**57 299**	**-171 336**	**-467**				**74 970**
TOTAL GENERAL	**202 374**	**57 299**	**-171 336**	**-467**				**87 870**
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		57 299	-171 336	-467				
- financière								
- exceptionnelle								
- provision pour impôts								

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 9. FONDS DEDIES

	Fonds à engager en début d'exercice A	Reports B	Utilisations		Transfert D	Fonds restant à engager en fin d'exercice E=A+B+C+D	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
			Montan Global C	*Dont remboursement*			
Charges de personnel - Segur 2	10 990					10 990	10 990
FD s/ contributions d'ATC	**10 990**	0	0	0	0	**10 990**	**10 990**
Total	**10 990**	0	0	0	0	**10 990**	**10 990**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 10. CHARGES A PAYER

Rubriques	31/12/2025
Emprunts obligataires	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts	
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation	**43 790**
Congés payés, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	149 631
Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées	10 493
Etat - autres charges à payer	
Dettes fiscales et sociales	**160 124**
Fournisseurs d'immobilisation	
Clients - Avoirs à établir	
Divers - Charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**203 914**

Note 11. PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	31/12/2025
Créances usagers et comptes rattachés	**41 857**
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus	4 951
Personnel - Produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	
Etat - Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - Produits à recevoir	2 836
Autres créance	**7 787**
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	**49 644**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 14. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2025	31/12/2024	FINANCEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles brutes	55 174	55 174	Apports, dotations, rés et fonds propres	1 770 327	1 570 327
Immobilisations corporelles brutes					
- Terrains	205 806	205 806	Réserves affectées à l'investissement	203 257	203 257
- Agencements			Réserve de compens des charges d'amort.		
- Constructions	3 057 492	3 057 492	Subventions d'investissement	9 833	14 987
- Installations, matériels et outillages	197 139	197 139	Provisions réglementées	12 900	12 900
- Autres immobilisations corporelles	378 687	346 307	Provisions régl. des PV nettes d'actif		
			Fonds dédiés immobilisations		
Immo. corporelles et incorporelles en cours			Emprunts - dettes financières	35 444	35 444
Immo. en cours - part investissement PPP			Dépôts et cautionnements reçus	28 398	27 261
Biens reçus par legs destinés à être cédés			Amortissements des immobilisations		
Immobilisations financières	17 326	19 079	- Incorporelles	55 174	55 174
Amortissements excédentaires différés			- Agencements des terrains		
			- Constructions	2 601 389	2 539 900
Charges à répartir			- Installations, matériels et outillages	163 372	146 374
Autres			- Autres immobilisations corporelles	221 714	185 472
			Dépréciations des immobilisations		
			Dépenses refusées par l'ATC		
			Autres réserves	-2 025 678	-1 843 892
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
Biens stables (II)	**3 911 624**	**3 880 997**	**Financements stables (I)**	**3 076 130**	**2 947 205**
FRI NÉGATIF (I-II)	**835 494**	**933 792**	**FRI POSITIF (I-II)**		
			Réserves et provisions à la couv du BFR	162 386	162 386
Reports à nouveau déficitaires			Réserves de compensation des déficits	97 140	109 153
Résultat déficitaire	237 038	193 799	Résultat excédentaire		
Créances Glissantes			Résultat excédentaire s/ contrôle de tiers		
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés d'exploitation	10 990	10 991
			Dépréciation des stocks et créances	74 970	189 474
Autres			Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
Actifs stables d'exploitation (IV)	**237 038**	**193 799**	**Financements stables d'exploitation (III)**	**345 486**	**472 004**
FRE NÉGATIF (III-IV)			**FRE POSITIF (III-IV)**	**108 448**	**278 206**
FRNG NEGATIF	**727 046**	**655 586**	**FRNG POSITIF**		
Stocks			Avances reçues	27 037	49 852
Avances et acomptes versés			Fournisseurs d'exploitation	165 046	259 142
Organismes payeurs, usagers	129 003	111 623	Dettes fiscales et sociales	286 609	195 126
Créances diverses d'exploitation	43 128	52 390	Dettes diverses d'exploitation	571 243	647 693
Créances irrécouvrables en non-valeur	74 970	189 474	Produits constates d'avance		1 667
Charges constatées d'avance	33 527	12 923	Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds en dépôt par les résidents	8 575	
Autres			Autres		
Valeurs d'exploitation (VI)	**280 628**	**366 410**	**Dettes d'exploitation (V)**	**1 058 510**	**1 153 480**
BFR (VI-V)			**EXC. DE FIN. EXPL. (VI-V)**	**777 882**	**787 070**
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités	55 952	140 965	Fonds des majeurs protégés		
Régie d'avance			Concours bancaires courants	5 116	9 475
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		6
			Autres		
Comptes de liaison trésorerie			Comptes de liaison trésorerie		
Liquidités (VIII)	**55 952**	**140 965**	**Financements à court terme (VII)**	**5 116**	**9 481**
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**50 836**	**131 484**	**TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)**		
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**4 485 242**	**4 582 170**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**4 485 242**	**4 582 170**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Trésorerie d'ouverture		**131 484**
Résultat d'exploitation	**-244 378**	
+ Amortissements	114 729	
+ Provisions	-114 504	
+ Fonds dédiés		
+ Autres	-5 157	
Resultat brut d'exploitation	**-249 310**	
- Frais financiers	-12	
+ Produits financiers		
- Impôt sur les sociétés		
+/- Charges et produits exceptionnels		
+/- Autres		
Capacité d'auto-financement	**-249 322**	
Variation des stocks		
Variation des créances d'exploitation	85 782	
Variation des dettes d'exploitation	-94 970	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**-9 188**	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		**-258 510**
- Acquisition d'immobilisations	-32 380	
+ Cession d'immobilisations	9 105	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**-23 275**
+ Augmentations ou diminutions d'apports en numéraire	200 000	
+ Subventions d'investissement reçues		
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts		
+/- Dépôts de garanties reçus	1 137	
+ Autres variations		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		**201 137**
Trésorerie de clôture		**50 836**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 16. PRODUITS D'EXPLOITATION

En Ke	31.12.2025	31.12.2024
Séniors (CA EHPA)	967	434
Solidarité (CHRS P.F LHSS)	993	1 550
Commerce et services	1 188	1 046
Produits par activité	**3 148**	**3 029**
Gestion libre	1 671	2 101
Gestion controlée (CA CHRS)	1 477	928
Produits par nature de financement	**3 148**	**3 029**
Secteur lucratif	266	276
Secteur non lucratif	2 882	2 753
Produits par secteur fiscal	**3 148**	**3 029**

Note 18. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés				5 965		5 965
Autres opérations exceptionnelles sur le capital						
Opérations en capital				**5 965**		**5 965**
Aux amortissements excep. des immo.						
Aux amortissements dérogatoires						
Aux provisions réglementées						
Aux provisions pour risques et charges						
Aux dépréciation except.						
Dotations et reprises						
Pénalités et amendes					460	(460)
Cotisations URSSAF - Rappel suite contrôle					1 942	(1 942)
Cotisations prévoyance Humanis - Rappel pénalités					2 913	(2 913)
Opérations de gestion					**5 315**	**(5 315)**
Résultat exceptionnel				**5 965**	**5 315**	**650**

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 19. RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat comptable sous gestion propre	-209 821	-182 194
Résultat comptable sous gestion contrôlée	-27 217	-11 604
Résultat Comptable	**-237 038**	**-193 798**

Reprise de résultats antérieurs		

Résultat Effectif Global	**-237 038**	**-193 798**
dont Résultat effectif sous gestion propre	-209 821	-182 194
dont Résultat effectif sous gestion contrôlée	-27 217	-11 604

Note 20. SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

	Concours Publics	Subventions d'Exploitation	Subventions d'Investissement
Europe			
Etat	753 463		
Etat - Assurance Maladie - ARS			
Etat - CAF			
Etat - Dirrecte		9 746	
Etat - ASP		19 214	
Régions			
Départements	246 970	142 350	
Communes, Villes		5 500	
Autres Financeurs			
	1 000 433	**176 810**	
Quotes-Parts de subventions virées au résultat		5 154	
TOTAL	**1 000 433**	**181 964**	

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

	Séniors	Solidarité	Commerce et Services	Total
Produits d'exploitation	**966 928**	**992 715**	**1 188 247**	**3 147 890**
Cotisations			480	480
Ventes de biens et services	**554 196**	**152 670**	**1 054 991**	**1 761 857**
-Ventes de biens				
-Ventes de prestations de service	554 196	152 670	1 054 991	1 761 857
Produits de tiers financeurs	**400 024**	**755 530**	**37 064**	**1 192 618**
-Concours publics	246 970	753 463		1 000 433
-Subventions d'exploitation	153 004	2 167	26 793	181 964
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible				
-Ressources liées à la générosité du public				
-Contributions financières	50	-100	10 271	10 221
Production Stockée				
Production Immobilisée				
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	11 094	84 515	76 194	171 803
Utilisation des fonds dédiés				
Produits des cessions d'immobilisations Incorporelles et Corp.				
Autres produits de Gestion Courante	1 614		19 518	21 132
Charges d'exploitation	**952 118**	**986 530**	**1 453 620**	**3 392 268**
Achat de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro				
Variation de stocks matières premières et autres appro				
Autres achats et charges externes	545 773	435 698	528 253	1 509 724
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	19 597	19 414	58 298	97 309
Salaires et traitements	245 449	255 644	613 330	1 114 423
Charges sociales	81 910	149 063	83 695	314 668
Dotation aux amortissements et aux provisions				
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 261	5 803	81 665	114 729
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations				
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations	21 483	35 816		57 299
-Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Reports de fonds dédiés				
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corp. cédées				
Autres charges d'exploitation	10 645	85 092	88 379	184 116
RESULTAT D'EXPLOITATION	**14 810**	**6 185**	**-265 373**	**-244 378**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers			8 800	8 800
Charges financières	1	4	1 455	1 460
RESULTAT FINANCIER	**-1**	**-4**	**7 345**	**7 340**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**14 809**	**6 181**	**-258 028**	**-237 038**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT NET	**14 809**	**6 181**	**-258 028**	**-237 038**
Total des charges	*952 119*	*986 534*	*1 455 075*	*3 393 728*
Total des produits	*966 928*	*992 715*	*1 197 047*	*3 156 690*

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 21. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE

	Activités ESMS en gestion contrôlée	Activités ESMS en gestion libre	Autres Activités en gestion libre	Total
Produits d'exploitation	**1 477 143**	**286 922**	**1 383 825**	**3 147 890**
Cotisations			480	480
Ventes de biens et services	**378 270**	**133 215**	**1 250 372**	**1 761 857**
-Ventes de biens				
-Ventes de prestations de service	378 270	133 215	1 250 372	1 761 857
Produits de tiers financeurs	**1 013 204**	**142 350**	**37 064**	**1 192 618**
-Concours publics	1 000 433			1 000 433
-Subventions d'exploitation	12 821	142 350	26 793	181 964
-Vert fondateurs ou conso. dot.consomptible				
-Ressources liées à la générosité du public				
-Contributions financières	-50		10 271	10 221
Production Stockée				
Production Immobilisée				
Reprises sur prov (et amort), transfert de charges	84 515	11 094	76 194	171 803
Utilisation des fonds dédiés				
Produits des cessions d'immobilisations Incorporelles et Corp.				
Autres produits de Gestion Courante	1 154	263	19 715	21 132
Charges d'exploitation	**1 504 355**	**285 154**	**1 602 759**	**3 392 268**
Achat de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro				
Variation de stocks matières premières et autres appro				
Autres achats et charges externes	745 287	140 910	623 527	1 509 724
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	30 122	7 265	59 922	97 309
Salaires et traitements	400 805	85 875	627 743	1 114 423
Charges sociales	179 923	26 373	108 372	314 668
Dotation aux amortissements et aux provisions				
-Sur immobilisations : dotations aux amortissements	21 578	5 801	87 350	114 729
-Sur immobilisations : dotations de dépréciations				
-Sur actif circulant : dotations des dépréciations	41 548	8 288	7 463	57 299
-Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Reports de fonds dédiés				
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corp. cédées				
Autres charges d'exploitation	85 092	10 642	88 382	184 116
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-27 212**	**1 768**	**-218 934**	**-244 378**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers			8 800	8 800
Charges financières	5	2	1 453	1 460
RESULTAT FINANCIER	**-5**	**-2**	**7 347**	**7 340**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-27 217**	**1 766**	**-211 587**	**-237 038**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les sociétés				
RESULTAT NET	**-27 217**	**1 766**	**-211 587**	**-237 038**
Total des charges	*1 504 360*	*285 156*	*1 604 212*	*3 393 728*
Total des produits	*1 477 143*	*286 922*	*1 392 625*	*3 156 690*

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

AUTRES INFORMATIONS :

Note 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements donnés :

a.1. Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont évalués à **132 105 euros** (hypothèses indiquées dans le paragraphe j des principes comptables et méthode d'évaluation).

Les engagements de retraite ne sont comptabilisés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans et / ou conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification.

b) Engagements reçus :

AFADR reçu de Groupe SOS Séniors

L'association Groupe SOS Séniors a versé à Villa Saint Camille des apports en fonds associatifs avec droit de reprise (AFADR) d'un montant total de 400 000 euros (2024 : 200 ke – 2025 : 200 ke).

Les droits de reprise pourront être exercés par l'apporteuse notamment en cas de dissolution de la bénéficiaire ou de la modification substantielle de l'objet social. Ces engagements sont indiqués dans la note 22 de la présente annexe.

Ces apports ont été constatés dans les fonds propres de l'association Villa Saint Camille, sans impact sur le résultat de l'exercice.

Note 23. EFFECTIF

Effectifs moyen	
Direction	1
Administration générale	3
Service Généraux	26
Restauration	7
Socio-éducatif	7
Paramédical	
Médical	
Autres fonctions	
Total	**44**

Note 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice 2025, l'Association Villa Saint Camille n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature significative.

Docusign Envelope ID: 6772C023-7A1E-800A-82DF-40DA120467A7

Note 26. REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas fourni car cela reviendrait à communiquer des informations de caractère individuel.

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération et/ou d'avantages en nature.

Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat pour la part des honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes sociaux s'élève à **13 455 euros**, TVA non récupérable incluse.

Note 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT

La charge nette d'impôt est due :

- A la possession des participations des entités lucratives détenues (secteur financier distinct).
- Aux placements de trésorerie effectués

En 2025, l'association n'a pas constaté de charges au titre de l'impôt sur les sociétés.

****